



CONSTITUTION DU DOSSIER SEJOUR BALLINA

Pour confirmer la réservation de votre enfant sur ce séjour :

Etape 1

Vous devez vous présenter au service Jeunesse Séjours (Bureau 220 - 2^{ème} étage - au fond du couloir) avant **le 5 mai 2017 (Présence obligatoire d'un parent)** avec :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité du mineur
- Autorisation de sortie de territoire
(Si nom du responsable différent du mineur, fournir en plus la photocopie du livret de famille)
(À télécharger sur le site : service-public.fr
Cliquer sur « Service en ligne et formulaires »
Puis dans recherche par « Thème » sélectionner « Etranger - Europe »)
- Carte d'identité ou passeport du signataire de l'autorisation de sortie de territoire

Ouvert du lundi au vendredi de 8h.30 à 12h.00 et de 13h.30 à 17h.30



Annulation d'office de notre part si non présentation à l'étape n°1

Etape 2

Retourner par courrier ou déposer **le dossier complet** directement au service **impérativement avant le vendredi 19 mai 2017.**

(Dossier à télécharger sur le site de la Ville d'Antony : www.ville-antony.fr)

Le dossier doit comporter :



- Le dossier sanitaire dûment rempli et signé
- Les photocopies des pages de vaccination du carnet de santé
- La décharge parentale complétée et signée
- Le certificat médical **d'aptitude à la pratique de tous les sports** datant de moins d'un an à la date du départ, mentionnant en plus **l'aptitude à la pratique des sports nautiques,**
- La charte d'adhésion complétée et signée,
- L'autorisation parentale «Facebook»,
- le passage du test nautique est **obligatoire,**
- Le coupon dûment rempli mentionnant votre choix pour les modalités de règlement → -1] ne joindre aucun règlement au dossier → attendre de recevoir la facture pour effectuer le paiement. -2] ne pas oublier de faire calculer auprès de la régie centrale le montant retenu en fonction de vos revenus pour y appliquer le taux d'effort, au risque de voir le séjour facturé par défaut au prix plafond.



A DEPOSER AU PLUS TARD 10 JOURS AVANT LE DEPART :

- carte d'identité **ou** passeport en cours de validité,
- la carte européenne d'assurance maladie délivrée par votre centre de sécurité sociale.

La date de réunion de présentation du séjour et la convocation départ-retour vous seront adressées ultérieurement.

(Conditions d'annulation au dos)



CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous devez annuler cette inscription, téléphonez **obligatoirement**, le plus rapidement possible, au Service Jeunesse-Séjours :

01 40 96 71 83 ou 73 49 ou 71 43

- * **Avant le 22 mai 2017** : Annulation sans frais
- * **A partir du 22 mai 2017** : Tout dossier annulé ou laissé sans suite sera facturé **38€**
- * **A partir du 29 mai 2017** : le billet d'avion étant réservé nominativement, toute annulation non justifiée entrainera une majoration de **100 €**

INFORMATIONS SEJOURS : ☎ 01 40 96 71 43 ou 73 49 ou 71 83

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e)

Responsable du mineur

- autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du mineur.

- en cas de divorce ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère du départ en séjour du mineur.

- accepte que soient éventuellement diffusées sur le site de la ville d'Antony, les photos prises durant le séjour.

Fait à Antony, le

Signature

Accepte que me soient transmises par SMS certaines informations : rappels de réunions, bonne arrivée du séjour.

Non Si oui N° de portable

ANTECEDENTS SANITAIRES

Ce dossier sanitaire est strictement confidentiel et permet de recueillir des informations utiles pour le séjour du mineur (Arrêté du 20 février 2003 - Art L.227-4 du code de l'action sociale et des familles). Ce dossier remplace le carnet de santé et vous sera rendu à la fin du séjour.

VACCINATIONS : Fournir une copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations
Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

MALADIES INFANTILES : (cocher les cases correspondantes)

<input type="checkbox"/> Varicelle	<input type="checkbox"/> Angines	<input type="checkbox"/> Otites	<input type="checkbox"/> Scarlatine
<input type="checkbox"/> Asthme	<input type="checkbox"/> Appendicite	<input type="checkbox"/> Rhumatisme	<input type="checkbox"/> Coqueluche
<input type="checkbox"/> Rubéole	<input type="checkbox"/> Oreillons	<input type="checkbox"/> Rougeole	

INTERVENTIONS CHIRURGICALES :

.....
.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

POIDS :

TAILLE :

Problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales, des précautions à prendre : oui non
Si oui, le(s)quel(s) ?

.....
.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Indiquer si port de lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire, d'appareils auditifs, problèmes de comportements du mineur, difficultés de sommeil, difficultés d'appétit, etc..*

.....
.....
.....

RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER :

oui non

Si oui, lequel?

TRAITEMENT MEDICAL EN COURS :

oui non

Si oui, lequel?

Afin que ce traitement soit poursuivi durant le séjour il est OBLIGATOIRE de mettre l'ordonnance et les médicaments dans la valise

ALLERGIES :

Allergies médicamenteuses : à quels types de produit :

Allergies alimentaires : à quels types d'aliments (hors aversion) :

Autres (animaux, plantes, pollen) :

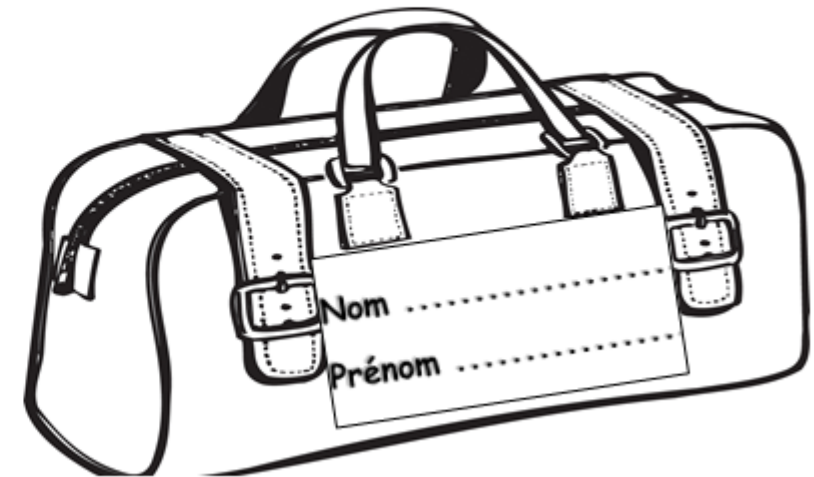
.....

**joindre obligatoirement le PAI, PAIP
ou un certificat médical avec le protocole d'intervention**

Merci de nous communiquer au dos toutes autres informations que vous jugerez utiles pour le bien être de votre enfant.





TROUSSEAU ÉTÉ IRLANDE FAMILLE



INSTRUCTIONS

- ◆ Choisir de préférence des vêtements que l'enfant pourra user sans contrainte et faciles à laver.
- ◆ Tous les vêtements et accessoires doivent être marqués au nom de l'enfant
- ◆ Prévoir une étiquette apparente sur le bagage indiquant le nom et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom du centre de vacances.
- ◆ Ne pas oublier de mettre la liste du trousseau à l'intérieur du bagage.
- ◆ Argent de poche : si vous souhaitez en donner, le mettre obligatoirement dans une enveloppe, dans la valise.
- ◆ Tout objets de valeur : lecteur mp3, consoles de jeux, appareils photos numérique, téléphone portable, bijoux etc... sont très fortement déconseillés et restent sous votre entière responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- ◆ Si traitement médical en cours : mettre les médicaments et l'ordonnance dans un sac marqué au nom de l'enfant dans la valise.

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Linge de Corps
		5 tee-shirts
		6 slips ou culottes
		6 paires de chaussettes chaudes et légères
		3 pyjamas
		Vêtements
		2 pantalons + 1 short ou bermuda
		1 ou 2 joggings
		3 sweats ou pulls légers
		1 vêtement de pluie (style k-way)
		1 blouson chaud
		1 casquette ou chapeau de soleil
		1 maillot de bain
		Chaussures
		1 paire de chaussures montantes imperméables
		1 paire de chaussures de sport multi activité

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Nécessaire de toilette
		3 serviettes de toilette ou de bain
		3 gants
		1 dentifrice
		1 brosse à dent + 1 gobelet
		1 peigne et / ou 1 brosse à cheveux
		1 gel de douche
		1 shampoing
		1 charlotte (facultative)
		Divers + 1 pique nique
		1 sac à dos pour les effets personnels
		1 crème solaire de protection
		1 sac à linge sale
		Lunettes de soleil
		Mouchoir en papier
		1 petit dictionnaire Anglais / Français (facultatif)

DECHARGE PARENTALE

Nom de l'enfant	☞
Prénom de l'enfant	☞
Lieu du séjour	☞ IRLANDE FAMILLE
Période	☞ JUILLET 2017

Je soussigné(e) certifie être présent(e) lors du retour de centre de vacances de mon enfant aux jours et heures fixés par le service Jeunesse.

En cas d'absence de ma part, je décharge la Ville d'Antony de toute responsabilité.

Signature des parents ou du
Responsable légal



Dans le cas où le comportement de mon enfant s'avérerait incompatible avec la vie en collectivité, je m'engage à :

- accepter son rapatriement*,
- régler à la Ville les frais engagés dans le cas où je serai dans l'impossibilité de me déplacer,
- rembourser à la ville les dégradations commises volontairement par mon enfant durant le séjour.

Signature des parents ou du
Responsable légal



CONCERNE UNIQUEMENT LES JEUNES DE PLUS DE 14 ANS

Je soussigné(e) autorise mon enfant à rejoindre seul notre domicile au retour de son centre de vacances et de ce fait, décharge la Ville d'Antony de toutes responsabilités. (Si vous ne le souhaitez pas, ne pas signer ce chapitre)

Signature des parents ou du
Responsable légal



CHARTRE D'ADHESION AUX CENTRES DE VACANCES ORGANISEES PAR LE SERVICE JEUNESSE-SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY

Afin de garantir le bon déroulement du séjour, la sécurité, et l'épanouissement de chacun, nous vous demandons de lire attentivement et de signer la charte suivante.

La signature du participant ainsi que du (des) parents ou responsable(s) légal(aux) atteste que vous êtes en accord avec les droits et devoirs énoncés ci-dessous.

MES DROITS

- de m'exprimer et d'être écouté(e)
- être acteur de mon séjour, c'est-à-dire de participer aux décisions sur l'organisation du séjour, de m'impliquer dans les démarches, de faire des propositions...
- d'être respecté(e), sur ce que je suis, sur mes habitudes de vie, sur mes croyances, dans mes choix...
- d'avoir des moments pour moi, pour me reposer, pour m'isoler si j'ai besoin de réfléchir ou de me retrouver seul (e)
- de participer si j'en ai envie aux activités sans entraver l'organisation du groupe
- d'accéder aux pratiques sportives ou culturelles, pour mon bien être ou mon épanouissement
- de découvrir un nouvel environnement naturel et culturel
- d'une garantie à la confidentialité (respect de la vie privée, confiance à l'adulte)

MES DEVOIRS

- d'écouter les autres membres du groupe
- d'être responsable de mes effets personnels et de respecter le matériel collectif confié
- de participer aux tâches de la vie collective (rangement, vaisselle, transport du matériel, cuisine, course...)
- de respecter les autres membres du groupe, leurs habitudes de vie, leurs croyances, leurs choix...
- d'avoir une attitude laïque et aucune attitude discriminante
- de respecter les lieux d'hébergement et le sommeil des autres
- de respecter les règles de vie collective et de sécurité
- d'utiliser mon téléphone portable uniquement sur les moments décidés avec l'équipe et de ne pas en détourner son usage à des fins de violence envers autrui (atteinte à la dignité et à la réputation : harcèlement, vidéo non autorisée, insulte sur internet etc).
- de ne recourir à aucune maltraitance ou violence qu'elle soit physique, morale, psychologique ou en réunion
- de ne pas consommer ni détenir de l'alcool, tout produit stupéfiant ou de substitution
- de respecter l'interdiction de fumer durant toute la participation au séjour.
- de respecter la loi française et celle du pays d'accueil
- de respecter l'environnement naturel et culturel et d'opter pour une attitude « éco-citoyenne »

Je m'engage à n'effectuer aucune modification de mon aspect physique (type tatouage, piercing, coupe de cheveux...) durant le séjour.

En cas de non-respect de la charte, des règles de vie du centre ou de la loi, un rapatriement sera rapidement effectué à la charge du (des) parent(s) ou responsable(s) légal (aux).

Nom et prénom de l'inscrit :

Fait à Antony, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le jeune

Le responsable légal

Autorisation parentale

Nouvelles des séjours assurés par l'association REGARDS (Irlande, USA) sur Facebook- page association regards-

En plus des nouvelles sur le site de la Ville, l'association utilise le réseau Facebook, gratuit et simple d'utilisation, comme support de communication. Vous y trouverez des nouvelles régulières ainsi que des photos sur un groupe spécialement dédié aux vacances de votre enfant.

Pour conserver un maximum de confidentialité, ce groupe sera verrouillé et son accès sera réservé aux jeunes participants et à leurs parents.

Le groupe sera ouvert environ deux semaines avant le début du séjour. Nous vous enverrons alors un email avec l'adresse du groupe que vous pourrez rejoindre.

Pour vous permettre d'accéder au groupe, il faut avoir un profil Facebook (vous pouvez vous en créer un temporairement, sans photos, et même avec un pseudonyme !).

Vous y trouverez également des informations complémentaires sur le séjour.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. L'association s'interdit expressément de publier des photographies susceptibles de porter atteinte à l'honneur et la réputation de mon enfant ou à sa vie privée.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif ni commercial et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Autorisation par le parent/ représentant légal du mineur :

Je soussigné(e), nom, prénom :

- Accepte
 Refuse

que l'association REGARDS, dans le cadre des nouvelles du séjour en Irlande du 10/07/2017 au 24/07/2017, m'invite dans le « groupe privé » du séjour sur Facebook et autorise la diffusion des photos de mon enfant durant le séjour uniquement sur ce groupe.

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessous, et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom.

En cas, de divorce, ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère

Prénom du mineur :

Adresse :

E-mail :

Date et signature du parent/représentant légal :



CONVOCACTION TEST NAUTIQUE

SEJOUR IRLANDE FAMILLE !

ETE 2017

Le passage d'un test nautique (avec ou sans brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur) atteste l'aptitude du mineur à :

- effectuer un saut dans l'eau,
- réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes,
- réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,
- nager sur le ventre sur 20 mètres,
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Et est **obligatoire** pour permettre à votre enfant de participer aux activités aquatiques et nautiques prévues durant le séjour.



● Veuillez noter que le passage du test se déroulera :

☞ ***Le mardi 27 juin 2017 de 16h.45 à 18h.00***

***à la Piscine Lionel Terray
- 164, avenue du Président Kennedy à Antony -***

Rappel : Il est impératif que votre enfant soit présent au jour de la convocation noté ci-dessus. Aucune autre session ne sera organisée pour ce séjour.



A COMPLETER ET RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER

- NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Pour rappel, faire calculer auprès de la Régie Centrale le revenu retenu pour appliquer votre taux d'effort. **Attention** sans cette information le séjour vous sera facturé au tarif maximum.

- Sinon considérez-vous être au tarif maximum oui non

- Souhaitez-vous payer : *(cocher la case correspondante)*

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE			
1 FOIS	2 FOIS	3 FOIS	4 FOIS

OU

AU COMPTANT (carte bleue, chèque, espèces, internet...)

- Si vous souhaitez payer par prélèvement, retourner dûment remplie le mandat joint, accompagné d'un R.I.B.

LES BONS CAF 92

Sont à joindre au dossier après les avoir signés.

Sont pris en compte UNIQUEMENT - lorsque le paiement est au **COMPTANT**
- lorsqu'ils sont transmis avant le début du séjour.

En cas de choix par prélèvement automatique, une facture acquittée vous permettra de vous faire rembourser de votre bon caf par l'organisme.